

Devenez juge officiel à l'ASBR Athlétisme !!!



Mais au fait c'est quoi un juge ????

Un juge, c'est une personne qui est indispensable pour que toutes les compétitions d'athlétisme existent que se soient sur piste, en salle mais aussi les cross, courses sur route et trails.

- ✓ L'athlétisme (piste, salle, courses sur route, trails, sauts, lancers,...) vous passionne ?
- ✓ Vous aimez les contacts et prendre des décisions ?
- ✓ Parents, vous accompagnez souvent votre enfant en compétition ?
- ✓ Ancien athlète, vous souhaitez rester dans l'ambiance de l'athlétisme et participer à la vie du club ?
- ✓ Athlète pratiquant, vous êtes disponible lors de compétitions de jeunes ou moins jeunes?

N'hésitez pas à devenir juge de l'ASBR Athlétisme, le club recrute

Pour chaque compétition, le club reçoit des pénalités financières (entre 80€ et 120€), si le nombre de juges du club ne correspond pas au nombre prévu par la réglementation des compétitions

Comment faire pour devenir juge ???? C'est très simple :

1. Contacter un membre du bureau et pour lui faire part de votre intérêt et de vos disponibilités
2. Choisir sa spécialité et le poste que l'on souhaite occuper : sauts, lancers, courses, marche athlétique, chronométreur, starter, secrétariat.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :



Christian URBAIN christianurbain@free.fr ou

François BROCHET fbrochet@netcourrier.com